

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 novembre 2006

---

PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE - (n° 3338)

Commission	
Gouvernement	

## SOUS-AMENDEMENT

N° 715 Rect.

présenté par  
M. Goasguen

-----  
à l'amendement n° 631 rect. de la commission des lois  
-----

### APRÈS L'ARTICLE 45

À la fin de l'alinéa 2 de cet amendement, substituer aux mots :

« de la peine encourue »

les mots :

« des peines encourues ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement rédactionnel.